

## Coup d'œil sur les avantages à être membre de l'Association suisse d'entretien des textiles ASET:

### Formation initiale et continue

- L'ASET est l'organisation dirigeante en matière de formation initiale de gestionnaire en entretien des textiles CFC. Vous soutenez la formation de la relève dans la branche (même si vous-même n'accomplissez pas la formation).
- Les entreprises formatrices qui sont membres de l'ASET reçoivent gratuitement les documents didactiques et bénéficient de contributions réduites pour les CI.
- Vous bénéficiez de conditions spéciales pour les offres de formation continue.

### Sécurité au travail

- Vous pouvez adhérer gratuitement à la solution de branche « Sécurité au travail et protection de la santé dans les entreprises d'entretien des textiles » et vous faire seconder par une personne de contact spécialiste de la sécurité au travail KOPAS en vue de la prochaine inspection du travail.

### Informations

- Vous recevez de l'ASET des informations précieuses (développement de la branche, nouveautés techniques, modifications législatives utiles, etc.),
- Vous pouvez accéder à d'intéressantes statistiques de la branche,
- l'ASET est membre de l'Union suisse des arts et métiers (USAM), du Schweizerisches Institut für Unternehmenschulung (SIU) de l'USAM ainsi que du Groupement international d'Etiquetage pour l'Entretien des textiles (GINETEX Suisse), ce qui vous permet de bénéficier d'un flux abondant d'informations,
- l'ASET est en outre membre de l'European Textile Services Association (ETSA), de l'Institut de recherches sur la technique du nettoyage (wfk, Cleaning Technology Institute e.V.) ainsi que de l'Europäischen Forschungsvereinigung Innovative Textilpflege e.V. (EFIT), ce qui vous ouvre l'accès aux connaissances internationales dans les domaines des services textiles, de la blanchisserie et du nettoyage à sec.

### Documents et prestations

- Vous recevez un abonnement gratuit à la revue mensuelle sur l'entretien des textiles <teps> ,
- vous avez gratuitement accès aux contrats de traitement d'échantillons (sur demande...),
- vous pouvez vous appuyer sur nos Conditions générales (AGB) approuvées juridiquement,
- vous bénéficierez de déclarations de réserves à des conditions favorables,
- vous pouvez télécharger des annonces gratuites sur le site Internet [www.textilpflege.ch](http://www.textilpflege.ch),
- vous profitez de tarifs préférentiels auprès de l'Office de médiation Textil PSE.

### Conseils

- vous profitez des conseils d l'Association inspectorat du nettoyage des textiles en Suisse AINTS,
- vous avez droit à une consultation juridique gratuite une fois par an et bénéficiez de conseils juridiques à des conditions spéciales,
- vous pouvez adhérer à notre caisse de compensation de l'association IMOREK (AVS; 2e pilier, caisse d'allocations familiales, ANP, assurance-accidents collective) à des conditions financières favorables réservées à nos membres.

Pour les membres actifs la cotisation annuelle est 500 francs, plus 0,15 pour cent de la somme des salaires soumis à l'AVS de votre entreprise jusqu'à 3 millions de francs. Pour les sommes de salaires supérieures à ce montant, les cotisations sont les suivantes :

- Somme des salaires AVS > 3 millions      forfait CHF 6 500.00
- Somme des salaires AVS > 5 millions      forfait CHF 8 000.00
- Somme des salaires AVS > 10 millions      forfait CHF 10 000.00
- Somme des salaires AVS > 15 millions      forfait CHF 12 000.00

Pour les membres passifs c'est 900 francs par année.